

numéro 350

votre mensuel

FOS

-sur-Mer

Novembre 2024



**20 ans de travail,
20 ans de bonheur avec vous**

Album souvenir : une ville métamorphosée

www.fosurmer.fr



Chères Fosséennes, Chers Fosséens, 20 ans déjà !

Que de travail, que de plaisirs, que de stress et de tristesse parfois. J'espère que vous serez sensible à cet album souvenir.

Un mois d'octobre très riche vient de se dérouler, du Banquet des Seniors avec deux journées incroyables, au sport avec notamment notre nouveau Président de l'OFS Lionel Campani.

La culture est aussi un fil rouge et je suis très heureux de vos nombreuses réactions enthousiastes suite à l'intervention de l'artiste Jacques Pissenem sur le grand pin malheureusement mort ces

dernières semaines près des Vallins. Cet hommage à la faune de la Camargue vous a ravi, tout comme cette envie d'allier art et nature au sein de notre ville. Une deuxième vie magnifique, bravo l'artiste !

L'actualité du mois de novembre sera également dense avec le point d'orgue du Business Meeting le jeudi 28 novembre à la Halle Polyvalente.

Comme en 2023, les entrepreneurs du territoire pourront rencontrer tous les grands porteurs de projets de la zone qui investiront 12 milliards d'euros dans la décarbonation de notre industrie. Tous les professionnels y sont les bienvenus car la dynamique

profitera à tous les secteurs.

Ceci est pour la matinée du Business Meeting. L'après-midi, les mêmes porteurs de projets s'adresseront aux 15-25 ans pour parler des métiers de demain et donner envie à nos jeunes d'y inscrire leur projet professionnel.

Tous les jeunes Fosséens y sont conviés, avec leurs établissements scolaires ou universitaires, à titre personnel pour celles et ceux qui seront libres.

C'est cela bâtir l'avenir pour tous et avec tous !

René Raimondi
Maire de Fos-sur-Mer



3

3 Le dossier du mois

3/ 20 ans de travail, 20 ans de bonheur avec vous

- 20 ans de chantiers structurants
- 20 ans pour rendre la Ville encore plus belle
- 20 ans de protection de l'environnement
- 20 ans au plus près de vous
- 20 ans pour une ville plus sûre
- 20 ans de sport
- 20 ans de festivités



16

18 Plus belle ma ville

18/ Commerce

- Opération chéquiers, 10^e édition
- Les étals de la mer

19/ Industrie

- Business Meeting, an 2

20 Jour après jour

20/ En images



17

23 Tribunes politiques

24 Infos pratiques

26 Agenda

René Raimondi : « 20 ans de travail, 20 ans de bonheur avec vous »

Il y a 20 ans, le 6 octobre 2004, René Raimondi devenait maire de Fos-sur-Mer avec la volonté de toujours porter haut et fort les ambitions de notre commune.



Certainement avec un brin d'émotion, René Raimondi publiait sur les réseaux sociaux, le 6 octobre dernier, une photo prise lors d'un conseil municipal organisé il y a 20 ans, jour pour jour, avec ce message : « 20 ans de travail mais surtout 20 ans de bonheur avec vous. Merci pour votre soutien constant, merci à tous les élus qui ont partagé ces différents mandats, merci aux équipes de la ville qui donnent corps au service public et à nos projets. » Adjoint aux Affaires sociales en 1995, il devient en 2002 premier adjoint, puis maire deux ans plus tard. Son implication de tous les instants et sa proximité avec les habitants vont permettre sa réélection dès le premier tour en 2008 et 2014, avec à chaque fois plus de 60% des voix. René Raimondi devient président du San Ouest-Provence en 2012, jusqu'à la création de la Métropole en 2016. Il siège également au sein du Conseil départemental de 2008 à 2021. Le 30 novembre 2018, René Raimondi annonce sa démission du poste de maire, tout en restant au Conseil municipal, en précisant : « Je vous aime, vous faites partie de moi et il en sera toujours ainsi. » Pendant près de quatre ans, il accompagne Jean Hetsch, élu maire en décembre 2018, dans la conduite de la politique municipale, avant de reprendre le flambeau suite au décès de son ami et successeur en 2022.

« JE VEUX QUE NOUS SOYONS ENCORE PLUS FIERS DE LA BEAUTÉ DE NOTRE VILLE »

Dans le magazine municipal de novembre 2004, René Raimondi évoque son engagement sans faille afin de permettre à notre commune d'avancer dans tous les domaines, grâce à une politique ambitieuse et dynamique en termes d'embellissement et d'aménagements urbains, avec des équipements dignes des plus grandes agglomérations, pour les plus jeunes comme pour nos aînés, sans oublier la création de nombreux dispositifs afin de soutenir les Fosséens dans leur vie quotidienne. Sur le volet « industrie », il crée un dispositif unique : le

service Risques majeurs qui permet à la ville de créer son propre Plan de sauvegarde et d'être un interlocuteur majeur dans la mise en place des Plans de prévention des risques technologiques. Dans un esprit de justice, d'éthique et de responsabilité écologique, René Raimondi a toujours défendu l'intérêt des Fosséens, à l'exemple du combat mené contre l'implantation de l'incinérateur de Marseille, ou encore en guidant la création de l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions en 2008, un outil pionnier, désormais reconnu à l'échelle nationale et internationale.

RELEVER LES DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

Désormais, une nouvelle page de l'histoire industrielle s'écrit à Fos-sur-Mer en accordant une large place aux énergies renouvelables, à l'hydrogène et à la transformation de nos industries. Dans un contexte où le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique sont devenus indispensables, la ville se transforme aussi avec notamment le développement de l'autoconsommation électrique de son patrimoine bâti. Le cadre de vie poursuit son embellissement et les services aux Fosséens leur développement, avec nombre de nouveaux équipements qui profiteront à toutes et tous ces prochaines années.



20 ans de chantiers structurants

Depuis 2004, notre Ville s'est transformée grâce à l'implantation d'équipements structurants dans tous les domaines.



Maison des arts

Lors d'une journée portes ouvertes organisée le **26 septembre 2019**, les Fosséens ont pu découvrir un tout nouvel écrin dédié à la culture, dans un cadre exceptionnel.



Centre de secours

Le **18 novembre 2006** : inauguration du nouveau Centre de secours de Fos-sur-Mer. Le Comité communal feux de forêt (aujourd'hui appelé Réserve communale de sécurité civile) s'implante sur le même site.



Reconstruction au quartier du Mazet

La nouvelle résidence Les Salins est inaugurée le 4 octobre 2016, mettant ainsi un terme au chantier de déconstruction et de reconstruction du lotissement, suite à la découverte d'amiante après un incendie dans un appartement en 2004. Ce dossier complexe est passé notamment par la construction de 43 villas de type 4 aux Carabins, afin de reloger les familles laissant ainsi la place à la création d'un quartier flamboyant neuf, comprenant 28 villas avec garage et 28 appartements en immeubles collectifs à deux étages.

Maison des syndicats

Après la pose de la première pierre le 6 juin 2009, la Maison des syndicats est inaugurée un an plus tard, le **19 juin 2010**.



Mc Do s'implante à Fos-sur-Mer

Inauguration du Mc Do situé juste en face de l'Office de tourisme le **12 décembre 2016**.





Maison de la Petite Enfance

Inaugurée le **28 août 2021**, la Maison de la Petite Enfance est un véritable lieu de vie, chaleureux, convivial et lumineux, dédié aux tout-petits du Multi-accueil familial l'Îlot Calins et leurs assistantes maternelles.

«*Se développer en restant nous-même, voilà notre ligne de conduite en matière d'urbanisme. Fos grandit, s'équipe, mais n'a jamais perdu son âme*»

René Raimondi, 2017



École Marie-Mauron

En **juillet 2022**, la nouvelle école Marie-Mauron se dévoile. Les travaux se finissent. Quelques semaines plus tard, en septembre, près de 80 élèves découvriront leur nouvel établissement.



Une nouvelle cuisine centrale

En **avril 2005**, le chantier de construction de la nouvelle cuisine centrale avance bien. Elle sera inaugurée le **9 septembre 2005**.



Une station d'épuration ultra moderne

Le **24 mai 2023**, la nouvelle station d'épuration des eaux usées (Step) est inaugurée, équipant ainsi notre commune d'une station performante à un très haut niveau de qualité des eaux traitées sans nuisances sonores ni olfactives.



Un pôle d'échanges multimodal

En **novembre 2019**, les travaux du futur pôle d'échanges multimodal avancent.

Des travaux d'embellissement et de rénovation aussi...

- Salle de la Bergerie
- Maison des enfants
- Capitainerie
- Place des Producteurs
- Hôtel de Ville
- Réhabilitation de l'Hôtel Ma Campagne pour accueillir l'Office de tourisme ...

20 ans pour rendre la Ville encore plus belle

Enfouissement des réseaux, création d'aménagements paysagers ou encore réfection de la voirie, la Ville œuvre sans relâche depuis 20 ans afin de proposer le cadre de vie le plus agréable possible aux Fosséens.



Des ronds-points métamorphosés

En 2017, le rond-point du Maréchal de Lattre de Tassigny a été entièrement refait, avec la pose, en octobre, d'une grappe de raisin de 2.5 mètres de haut, en clin d'œil à l'époque où des vignes poussaient aux Carabins. Dans le magazine municipal de mars 2018, on peut lire : « Le maire a voulu donner à la ville un grand coup de jeune, lui apporter un véritable renouveau visuel. Durant l'année 2017, les 15 ronds-points, les trois entrées de ville, ainsi que le grand carrefour des Vallins ont ainsi été repensés, toilettés pour certains et métamorphosés pour d'autres. ». Au fil des ans, l'aménagement des ronds-points a permis à Fos-sur-Mer de devenir une ville sans feu rouge.

Du côté du port et des plages

L'enseigne Fos-sur-Mer, posée le long de la Grande plage en 2023, vient parfaire une longue série de travaux d'embellissement de notre bord de mer, avec par exemple en 2007, l'aménagement de la promenade le long de la plage. Parmi les nombreux travaux et aménagements paysagers réalisés en 20 ans, on peut citer la création de trottoirs sur le pont Saint-Gervais afin de faciliter l'accès des piétons. Des locaux pour accueillir les associations nautiques sont construits en 2008, dans le prolongement de la capitainerie. En 2015, l'aire de carénage est sécurisée et l'année suivante, des travaux sont aussi entrepris pour réaliser le tunnel piéton vers la mer.



Enfouissement des réseaux

Comme ici en 2008, le long de l'allée des Pins, les réseaux aériens sont en train peu à peu de disparaître. Sans relâche, la Ville investit chaque année pour l'enfouissement des réseaux, dans les différents quartiers de notre commune, avec à la clef les travaux de voirie qui l'accompagnent. En 2009 par exemple, aux chemins de Fenils, de Robert et de la Fenouillère, au cœur du quartier des Carabins, d'importants travaux ont lieu pour enfouir les réseaux aériens, changer les canalisations vétustes, réfection de la chaussée et des trottoirs, aménager les espaces verts, changer l'éclairage public, sans oublier l'évacuation des eaux pluviales. Pour les années 2024 et 2025, une enveloppe de 500 000 euros HT est dédiée à l'enfouissement des réseaux. D'autres campagnes devraient ensuite suivre.

Création de véritables parkings

À l'exemple des travaux d'aménagement des parkings du côté de l'Hôtel de ville, en 2010 puis en 2013, de nombreuses places ont été créées, partout dans la commune, afin de faciliter la vie des Fosséens. Rappelons qu'à Fos-sur-Mer, le stationnement reste gratuit.





Un Centre ancien rénové

En 2015, après un vaste chantier de réhabilitation dans sa partie Ouest et Est, le Centre ancien affichait un tout nouveau visage. La réhabilitation de l'esplanade de l'Hauture suivra ensuite, sans oublier l'aménagement du théâtre de verdure, côté place des producteurs.



Des barrières en bois

Sur l'avenue Georges Pompidou, au Pont du Roy, ou encore notamment sur la place des Producteurs, l'installation de ces barrières-bois donne un incontestable cachet à Fos-sur-Mer.



Embellissement des entrées de la Ville

En mars 2018, le taureau camarguais prend place à l'entrée Sud de Fos-sur-Mer, dans le cadre de l'embellissement des entrées de notre commune. Ce travail important se poursuit avec des travaux réalisés cette année.

Une voirie de qualité

Un magazine municipal ne suffirait pas à détailler l'ensemble des travaux de voirie et création de trottoirs. En 20 ans, notre Commune s'est métamorphosée avec d'importants chantiers menés dans tous les quartiers de la ville.



Jardins de la Saladelle

Labellisée Ville et Village fleuris, le soin apporté aux Espaces verts permet à notre commune de proposer de véritables écrans de verdure. Dans le quartier de la Saladelle par exemple, les habitants découvraient en 2016 un tout nouveau parc paysager, entièrement repensé, au cœur de la résidence.



Fresque de la Maison du combattant

À l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale la fresque imaginée par Pierre Buraglio est inaugurée le 11 novembre 2018.



Et aussi

- Modernisation de l'éclairage public
- Bibliothèques en partage
- Aménagement du Parvis de l'Hôtel de ville
- Stèle des Paras
- Espaces verts
- Fresque signée Nori dans le Centre ancien

20 ans de **protection de l'environnement**

Malgré l'industrialisation de notre territoire, la municipalité a toujours eu à cœur de protéger et valoriser notre patrimoine naturel, proposant ainsi un cadre de vie exceptionnel aux Fosséens.



©Michel Serra



©Serge Fournier



©Michel Serra

Aménagement du tour de l'étang

Une grande journée de fête était organisée le **17 juin 2006** pour l'inauguration du cheminement piétonnier en clapissette de l'étang de l'Estomac, toujours aussi prisé aujourd'hui. En **juin 2011** Babacar MBengue, maire de Hann Bel-Air, participait aux cotés de René Raimondi à un tour de l'étang en vélo. En **octobre 2011**, la jonction avec le Pont du Roy est réalisée.

L'étang de l'Estomac et les salins

La volonté sans faille de la municipalité et le travail sans relâche, mené depuis de nombreuses années, par l'association *Eve*, Eau vie et environnement, pour l'entretien et l'embellissement de l'étang de l'Estomac et des salins, un écrin de 300 hectares niché au cœur de la Ville, a porté ses fruits, contribuant ainsi à la préservation de ce patrimoine naturel unique. Parmi les chantiers réalisés, on peut citer la réorganisation des espaces, le rétablissement de toute la circulation hydraulique, l'aménagement de canaux, de bassins, de martelières et de bugets, sortes de clapets que l'on ouvre ou ferme suivant le niveau d'eau souhaité. Il s'agissait également de réaliser plusieurs îlots de nidification, pour faciliter la reproduction, avec l'exigence de maintenir une profondeur d'eau nécessaire et suffisante pour dissuader certains prédateurs, comme le renard, tout en proposant aussi des terrains avec des hauteurs d'eau moins importantes afin que les poussins puissent s'y alimenter.



©Michel Serra

L'observatoire au bord de l'étang

En **2016**, les travaux d'un observatoire de 55 m², entièrement en bois, afin de profiter du spectacle de la nature, sans être vu, tout en respectant la tranquillité et la présence des oiseaux avancent.



©Michel Serra

Des travaux près de la Maison des salins en **avril 2011**.



Du côté des plages et du port...

Le 23 mai dernier, le palmarès du Pavillon bleu 2024 est dévoilé. Pour la 29^e fois dans l'histoire fosséenne, notre commune a été récompensée pour son engagement et ses actions en faveur du littoral. L'obtention, cette année encore, des Pavillons bleus des plages et du port est le reflet de la politique volontariste menée par la municipalité afin de garantir une eau de baignade excellente et des équipements du port modernes et respectueux de l'environnement. Cette labélisation est une fierté pour l'ensemble de la population de montrer, qu'à côté de l'image industrielle, la ville est aussi reconnue pour la qualité de ses eaux de baignade et de son port de plaisance. Parmi les autres aménagements sur les plages, on peut citer aussi la végétalisation de la dune du Cavaou.

Le port de plaisance Claude-Rossi

Entre les travaux sur les digues, la réhabilitation complète de la capitainerie et plus récemment la modernisation de la station service flottante ou encore la pose de nouvelles barrières, le port fait l'objet de toutes les attentions. Il bénéficie depuis 2011 du label Port propre. Cette distinction confirme la bonne gestion environnementale du site, grâce à des aménagements et services appropriés, comme un point propre, la collecte des eaux usées ou encore des bornes de tri sélectif. De plus en 2020, le port de plaisance Claude Rossi est entré dans une nouvelle démarche de développement durable afin de recycler les filets des pêcheurs.



Opérations Écocitoyennes



En mars 2009 la première édition de *Nettoyons la Terre* était organisée. Depuis 2021, *Plus propre ma Ville* mobilise de nombreux écocitoyens pour le nettoyage des espaces naturels et urbains.

Ces récompenses sont le résultat de la mobilisation sans faille des services municipaux et notamment des agents du port qui travaillent 365 jours par an, 24h/24. C'est aussi le fruit des efforts des plaisanciers et des associations, parties prenantes de cette distinction.

20 ans au plus près de vous

Pour les plus petits comme pour les seniors, pour les familles ou les professionnels, la municipalité multiplie les initiatives et les dispositifs de soutien à la population dans tous les domaines.



Des dispositifs pour préserver le pouvoir d'achat

Aide de 2 000 euros pour l'acquisition d'un véhicule électrique et de 200 euros pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Distribution de bons d'achat d'une valeur totale de 100 euros remis aux Fosséens, lors de l'opération "Je défends ma commune, je soutiens mes commerces", Modicité des tarifs des services publics, adaptés suivant les ressources des familles :



- Maintien de la gratuité du transport scolaire.
- Soutien financier de 350 euros dédié au déplacement des jeunes étudiants et aide au permis de conduire.
- Fourniture de couches jetables dans les structures de petite enfance.
- Différents Pass (restauration, énergie, séjours, autonomie et obsèques) mis en place par le Centre communal d'action sociale, dans un objectif d'aider financièrement les Fosséens en fonction de leurs ressources.



Label Tourisme et handicap

Depuis 2008, la Ville de Fos-sur-Mer est labellisée Tourisme & handicap grâce aux aménagements réalisés afin de permettre aux personnes en situation de handicap de profiter pleinement des agréments de la baignade, avec un personnel d'encadrement qualifié et un équipement complet comme une rampe d'accès et des vestiaires adaptés.



Tous connectés !

Lien incontournable entre nous, la municipalité poursuit son déploiement sur Internet et les réseaux sociaux. Entre proximité et informations pratiques, il s'agit aussi de mettre en lumière l'ensemble des initiatives locales et ainsi renforcer notre fierté d'être Fosséens. L'application Fos mobile, déjà téléchargée plus de 4000 fois, vous accompagne tous les jours et vous permet d'avoir accès facilement, via votre smartphone, à l'ensemble des informations pratiques et actualités de la Commune. Après avoir été déjà récompensée en 2021 et 2023, la Ville de Fos-sur-Mer a, une nouvelle fois, été mise à l'honneur, au niveau national, en remportant il y a quelques semaines un Hashtag de bronze pour son compte Tik Tok.

La maison médicale de garde

La Maison médicale de garde a ouvert ses portes au début de l'année 2018.



Un soutien de tous les instants

Dans l'action pour aider les Fosséens en difficulté ou en matière de prévention pour sensibiliser la population dans de nombreux domaines, le service Citoyenneté de la Ville peut compter sur un réseau de partenaires associatifs ou institutionnels important.

Dans le très vaste champ d'action du Centre communal d'action sociale, le Point info gérontologique informe et oriente les familles sur les dispositifs existants afin d'accompagner les seniors, mais aussi répondre aux sollicitations des professionnels de santé. On peut citer aussi le portage de repas à domicile pour nos aînés. En 2021, un Point info inclusion a été créé pour apporter des réponses et soutenir les personnes en situation de handicap et si besoin les orienter vers des partenaires associatifs ou institutionnels. La même année, un service d'accueil et d'accès au droit est aussi mis en place afin d'aider la population à réaliser ses démarches administratives sur Internet. En 2014, la Ville a obtenu la labellisation de sa CCapex, Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives, très utile pour venir en aide aux Fosséens en difficulté financière.

Afin d'aider les Fosséens dans leurs démarches liées au logement, la municipalité propose aussi différents services d'accompagnement. Elle a notamment mis en place une aide financière pour le ravalement des façades ou encore le remplacement à neuf des volets et des portes.



Dans les écoles

La Ville met, par exemple, à disposition de chaque enseignant un budget de 1200 euros afin de prendre en charge l'achat des fournitures scolaires. Sans oublier les grands travaux structurants, les écoles de la Commune bénéficient aussi, chaque année, d'importants travaux d'embellissement.

Depuis la rentrée 2016, les écoles sont placées sous le signe du numérique, avec la volonté de mettre à disposition des outils de dernière génération comme l'installation en 2023 et 2024 d'ENI, écrans numériques interactifs, à la place des TNI, tableaux numériques interactifs. À l'Hôtel de ville, le Pôle accueil est là pour toutes les démarches administratives. De nombreux dispositifs sont également mis en place afin d'accompagner notre jeunesse dans son quotidien. Chaque année depuis 50 ans, la Ville de Fos-sur-Mer permet aussi aux élèves de CM2 et CM1/CM2 de partir en classe de neige pour profiter des joies de la montagne.

20 ans pour une ville plus sûre

À Fos-sur-Mer, la sécurité et la tranquillité publique ont toujours été une priorité dans l'action de la municipalité.



Pour les villes bien dotées, on compte généralement un policier municipal pour 1 000 habitants. À Fos-sur-Mer, le ratio est d'un agent pour 380 habitants. Ces effectifs importants, dotés de tous les moyens matériels nécessaires, permettent à la Police municipale de maintenir, 24h/24 et 7j/7, un lien avec la population et d'assurer ainsi leurs missions fondamentales de tranquillité publique en privilégiant présence sur le terrain, prévention et dissuasion. En raison du désengagement de l'État et de l'absence d'un commissariat sur notre commune, les policiers municipaux sont souvent les premiers à être sollicités dans toutes sortes de situations. Les missions de proximité restent fondamentales, avec par exemple, un agent placé aux entrées et sorties de tous les groupes scolaires, afin de sécuriser la traversée des écoliers. De son côté, la brigade de proximité se déplace essentiellement à pied ou en vélo afin de maintenir un lien privilégié avec la population.

À la demande de René Raimondi, le Comité communal feux de forêts a évolué en 2016 pour se transformer en Réserve communale de sécurité civile, un outil de prévention et d'action, doté d'équipements performants grâce au soutien de la commune. Ses bénévoles sont dorénavant habilités et entraînés à intervenir sur l'ensemble des risques majeurs, d'origine industrielle ou naturelle, et pas seulement sur les incendies.



En raison de l'implantation de sites Seveso sur la commune, René Raimondi fait de la question de la prévention et de la sécurité face aux risques industriels, une priorité, grâce notamment au service Risques majeurs. Son rôle de veille et d'alerte sur la zone industrialo-portuaire est un formidable outil de conseil et d'aide à la prise de décision pour le maire. Leur travail auprès des élus, des industriels et des services municipaux a permis la mise en place d'un Plan communal de sauvegarde (PCS), institué par arrêté le 22 août 2017.

Un système d'appel automatisé

Depuis 2006, la Ville de Fos-sur-Mer dispose d'un système d'automate d'appel qui permet, en temps réel, de vous prévenir en cas d'alerte, de crise ou simplement pour vous transmettre une information urgente.

43 

Policiers

2 

Agents ASVP
(Agent de Surveillance de la Voie Publique)

2 

Secrétaires

5 

Agents municipaux détachés à temps partiel pour le fonctionnement de la Fourrière animale municipale.

10 

Opérateurs-vidéo s'appuyant sur le réseau

91 

Caméras du Centre de supervision urbaine

6 

Caméras Lapi, pour lecture automatique des plaques aux entrées et sorties de la commune

20 ans de sport

Depuis 20 ans, la volonté d'affirmer notre commune comme une terre de sport et de champions anime Fos-sur-Mer qui possède aujourd'hui une liste d'équipements sportifs exceptionnelle.

Le complexe Parsemain

En août 2005, les travaux du complexe Parsemain se poursuivent et avancent bien. Aujourd'hui, quasiment 20 ans plus tard, cet espace dédié aux sports regroupe un stade de football de 12000 places assises homologué UEFA, une halle multisports (basket, badminton) de 1500 places assises, une salle polyvalente, deux terrains de rugby, une piste d'athlétisme, une salle de musculation de 800m², un dojo et un stand de tir sans oublier des équipements sportifs en accès libre.



Boulodrome couvert

L'inauguration du boulodrome couvert René Arnaud a eu lieu, le 5 février 2011 en présence d'un public venu nombreux pour l'occasion.



Agrandissement des arènes

Déjà l'objet de travaux d'agrandissement en 2012-2013, les arènes municipales de Fos-sur-Mer ont fait l'objet d'un nouveau chantier d'importance en 2020, afin de créer une nouvelle tribune couverte de 231 places dans la partie nord-est. Côté sud, les gradins métalliques existants ont alors été remplacés par une tribune de 400 places, en béton, plus conforme aux normes actuelles.



20 ANS DE TRAVAIL

Fos-sur-Mer

Au plus près des associations

L'obtention cette année du 3^e laurier sur 4 possible du label Ville active et sportive confirme la politique volontariste de la municipalité dans le domaine du sport, grâce notamment à des équipements de qualité et un soutien sans faille afin de leur permettre de se développer dans les meilleures conditions. Le club house de l'Es Fos, inauguré en 2021 en est un bel exemple, tout comme les locaux du RC Fos à Parsemain. On peut citer aussi la mise à disposition de nouveaux locaux pour Fos pêche plaisance, un soutien pour l'acquisition d'un bateau pour le club fosséen de plongée et d'activités sous-marines ou une nouvelle embarcation pour les rameurs de la Société fosséenne de joute, sans oublier un voilier pour le Centre fosséen de voile.



© Michel Serra



© RC Fos



© DR

Bases de voile et kayak

La nouvelle base de voile est inaugurée le 17 mai 2018. Un an plus tard, la base de kayak, située non loin au bord de l'étang, est à son tour inaugurée. Depuis 2023, les kayakistes fosséens disposent aussi d'un tout nouveau parcours de kayak.

Stade des Marais

Fin 2012, les travaux du stade des Marais, avec notamment la pose d'un terrain en synthétique, se terminent. Après de bons et loyaux services, l'ensemble des pelouses en synthétique sera changé, durant l'été 2025, avec l'utilisation cette fois-ci de matériau plus écologique et l'emploi de granulés de liège afin de permettre aux brins d'herbe artificielle de mieux tenir debout, d'améliorer la résistance du terrain face aux multiples chocs subis et ainsi d'en améliorer la durée de vie.



© Coblin

« Notre ville a toujours eu à cœur de permettre au plus grand nombre de s'épanouir dans le sport, avec à la clef de beaux moments de partage, de convivialité. »

René Raimondi, 2024



Skate park

Inauguré le 28 février 2013, le skate park, situé juste à côté du Stade nautique municipal, avec une zone d'évolution de plus de 1000 m², fait depuis le bonheur des fans de skateboard, BMX ou encore de roller.



Tennis couverts

Depuis la mi-décembre 2014, les deux tennis couverts du Jas de Gouin sont accessibles aux pratiquants encadrés par le Tennis club de Fos.



Équipement en accès libre

Ouverts il y a moins d'un an, les terrains de sports en accès libre au complexe Parsemain et aux abords du Centre nautique municipal rencontrent déjà un vif succès. Notre commune est la seule à proposer un accès libre et gratuit pour pratiquer du tennis padel grâce à l'application Fos Résa-sports.



De grands événements sportifs

Depuis 20 ans, Fos-sur-Mer a accueilli de très nombreux grands rendez-vous de sport, en accueillant les plus grands champions, comme Zinédine Zidane en mai 2009 à l'occasion d'une rencontre de gala organisée en faveur du don de sang à Parsemain. Parmi les temps-forts sportifs qui ont fait vibrer notre commune, on peut citer le Tournoi international de football jeune espoir Maurice Revello qui se déroule chaque année à Fos depuis 2017. Rien qu'en 2024, notre commune accueillait la finale des championnats de France Élite de badminton et la demi-finale de cross-country en février ou encore un match des légendes, avec des anciens de l'OM, le 20 mai dernier.

La Ville a aussi investi dans...

- Le Stade nautique municipal
- Le Stade de l'allée des Pins
- Les terrains de tennis
- Des agrès en accès libre partout en ville
- Le City parc du Mazet
- Salle de musculation à Parsemain ...

20 ans de festivités

Entre les rendez-vous incontournables et les événements exceptionnels, Fos-sur-Mer s'est ancrée au fil des années comme une ville festive et chaleureuse, avec un rayonnement dépassant largement son territoire.



Les Chromatiques

Comme ici en 2007 lors de la troisième édition, les Chromatiques de Fos, un festival haut en couleurs dans le Centre ancien, ont ravi un très large public.



Les Festines

Depuis leur création, les Festines ont changé plusieurs fois de concept et d'emplacement, comme ici, en 2005, du côté de la Maison de la mer. Un succès qui ne se dément pas aujourd'hui avec les Cabanes du Port.

Fête de la Crau

Grand moment festif mettant nos traditions à l'honneur, la fête de la Crau attire, chaque année, toujours autant de monde du côté du Centre ancien. La 18^e édition était organisée le 26 mai dernier.





Noël sur glace

Pour la première fois **en 2006**, la patinoire s'installe sur le parvis de l'Hôtel de Ville avant de déménager, pour se retrouver aujourd'hui au pied de l'Hauture, sur la place des Producteurs.



Expositions à l'Hauture

Le **12 juillet 2018**, René Raimondi inaugurait *Rêve d'épaves*, exposition immersive, proposant une expérience artistique autour de l'archéologie sous-marine dans le souterrain de l'Hauture qui va accueillir les années suivantes des expositions interactives comme *Voyage au centre du cinéma*, *Mélorie en sous sol* et depuis deux ans, durant l'été, le plus grand Escape game de France.



Fos, terre de traditions taurines

Chaque année, les arènes accueillent de nombreux amateurs et passionnés venus applaudir courses camarguaises, abrivados, toros-piscines sans oublier d'autres grands rendez-vous comme les spectacles équestres ou encore un véritable rodéo organisé, pour la première fois en août dernier.



De grands spectacles

Parmi les nombreux grands concerts organisés au stade Parsemain, citons Maître Gims ou Orelsan qui a réuni plus de 12000 personnes le **8 juillet 2023**. Entre les Mercredis du rire ou encore les Aoûtienness, avec ses concerts gratuits et en accès libre, Fos-sur-Mer fait chaque année le plein de talents.

Et aussi...

- Fête de la bière
- Les soirées barbecue
- Les Zygomatiques
- Animations dans le souterrain de l'Hauture
- Full Moon Party
- Fête de la musique
- Fête des voisins
- Et bien d'autres encore...

Opération chéquiers, 10^e édition

La distribution des bons d'achat d'une valeur de 100 euros, à dépenser exclusivement chez les professionnels de la commune, débute le mercredi 4 décembre.



L'opération *Je défends ma commune, je soutiens mes commerces* mise en place en novembre 2015, repose sur un principe simple, gratifier l'ensemble des ménages fiscaux de la ville d'un carnet de chèques-cadeaux d'une valeur de 100€. Peu de communes offrent un tel dispositif à leurs habitants. En période de fin d'année, il s'agit d'un bon coup de pouce au pouvoir d'achat et une belle occasion de préparer les fêtes de fin d'année.

DISTRIBUTION DES BONS D'ACHAT D'UNE VALEUR DE 100 €, DU 4 AU 18 DÉCEMBRE 2024

Cette opération, dont c'est la 10^e édition, est un acte fort de notre commune envers la population. En injectant plus de 600 000 euros dans l'économie locale, la Ville confirme aussi sa volonté d'être toujours présente aux côtés des commerçants de la commune. 6363 carnets ont été distribués en 2023.

CHÈQUES CADEAUX : MODE D'EMPLOI

Du 4 au 18 décembre 2024, de 8h30 à 19h, Salle du Conseil municipal.

À l'issue de cette date, et jusqu'au 10 janvier 2025, de 9h à 17h30, à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Validité des chèques jusqu'au 31 mai 2025. Attention aucun rendu de monnaie.

Carnet d'une valeur de 100€, ventilé en 10 chèques de 5€ et 5 de 10€.

JUSTIFICATIFS À APPORTER

Pour récupérer votre carnet de chèques, merci de vous munir des justificatifs (cf. tableau ci-dessous). Pas besoin de réaliser des photocopies.

Les documents feront l'objet d'une numérisation.

ATTENTION :

Distribution d'un seul carnet par ménage fiscal, à la personne dont le nom figure sur les justificatifs. Pour toute personne dont le nom ne figure pas sur les justificatifs, il est impératif de présenter le livret de famille (personnes mariées) et l'original de la pièce d'identité de la personne figurant sur les avis d'imposition ou prévoir une procuration. Pour plus d'information : www.fosurmer.fr

CAS N°1	CAS N°2
Vous avez bénéficié du chéquier en 2023 et votre adresse au 1^{er} janvier 2024 reste inchangée	Vous n'avez pas bénéficié du chéquier en 2023 et/ou votre adresse au 1^{er} janvier 2024 a changé
Fournir 1 seul justificatif + CNI	Fournir 2 justificatifs + CNI
<ul style="list-style-type: none"> • Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 • Avis de taxe foncière 2024 	
<ul style="list-style-type: none"> • Attestation ou facture d'eau, d'électricité ou de gaz couvrant le 1^{er} janvier 2024 • Attestation d'assurance habitation principale couvrant le 1^{er} janvier 2024 	

Les étals de la mer

Rencontre avec Laurent Moreau, ostréiculteur, et Anna Reiner, vendeuse de poissons, au port de plaisance de Fos-sur-Mer.

Face aux étals, le port de plaisance, un décor magique, pour Laurent comme pour Anna. L'étal de Laurent est achalandé d'huitres de Camargue, de moules de Carteau et autres fruits de mer, crevettes ou gambas. « Ouvert depuis quelques années, mes clients viennent d'un peu de partout, Aix, Salon, Istres, Miramas. ». Producteur d'huitres et de moules dans le Golf de Fos, Laurent vend à Fos sa production, notamment les huitres et les moules.

Pour Anna, l'ouverture de l'étal est plus récente, mais elle apprécie le cadre et les conditions

de cette nouvelle installation. Anna vend la pêche de son mari Yanis. Installée auparavant à La Jonquière, avec sa remorque, elle vend désormais à l'étal au port de plaisance. Pour Jean-Marc et Anna, clients fidèles, c'est : « une vraie chance d'avoir cette vente de poissons à un prix raisonnable et d'une production locale. On est vraiment en circuit court ». Pour Anna, la poissonnière, « Il m'arrive d'avoir des poissons vivants sur l'étal ». Une cliente venue de Martigues confirme avoir déjà acheté du poisson vivant. Pour Gisèle Bruno, troisième occupante des étals du port, il faudra attendre



la fin de l'année pour l'ouverture de son commerce de vente de poissons « Ma volonté est d'ouvrir le plutôt possible. »

Business Meeting, an 2

La deuxième édition du Business Meeting a lieu jeudi 28 novembre, de 9h à 17h, dans la salle polyvalente du complexe Parsemain. L'occasion pour les acteurs économiques locaux de rencontrer les grands porteurs de projets qui vont permettre à notre territoire de devenir un exemple mondial de la décarbonation et de la transition énergétique.

Depuis plusieurs mois, la ville de Fos-sur-Mer et sa Zone industrialo-portuaire (ZIP) sont au cœur d'enjeux inédits liés à la transition énergétique. Les futures implantations de projets industriels, garants d'une industrie décarbonée annoncent 12 milliards d'euros d'investissements et plus de 10 000 emplois nouveaux. Pour plus d'informations, www.fosurmer.fr.

FAVORISER LES RENCONTRES

Initié en 2023, le Business Meeting a pour ambition de faciliter les échanges entre les porteurs de projets ainsi que les acteurs économiques et industriels de notre territoire. En 2023, lors de la première édition, plus de 500 participants ont pu rencontrer les grands porteurs de projets qui vont permettre à notre territoire de devenir le démonstrateur mondial de la décarbonation et de la transition énergétique. « *Le Business Meeting est une invitation à tous les industriels, les chefs d'entreprise, les artisans du territoire pour faire du lien. C'est aussi faire en sorte que les projets soient les plus circulaires possibles et profitent à l'économie locale. Ces projets doivent bénéficier du savoir-faire que notre ville cultive depuis des années sur ce territoire.* », souligne René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer.

UNE DEUXIÈME ÉDITION OUVERTE VERS LA JEUNESSE DU TERRITOIRE

Pour cette deuxième édition, le Business Meeting prend une autre ampleur et s'articule autour de deux rendez-vous : le matin dédié comme en 2023 aux entreprises et l'après-midi réservée aux jeunes de 15 à 25 ans, lycéens, étudiants, en apprentissage ou en insertion professionnelle. L'occasion pour la jeunesse de ce territoire de rencontrer les porteurs de projets et de découvrir les métiers qui feront l'industrie de demain. D'autant plus que les projets présentés rentrent en résonance avec le programme de nombreuses matières enseignées au lycée ou à l'université. Une initiative annoncée par le Maire de Fos-sur-Mer le 10 octobre 2023, lors de la première édition du Business Meeting, visant à permettre à la jeunesse d'envisager un



BUSINESS MEETING 2024

La rencontre des acteurs de l'industrie de demain

JEUDI 28 NOVEMBRE
9h — 17h
Halle Polyvalente Parsemain

fos SUR MER

www.fosurmer.fr

© Ville de Fos-sur-Mer

avenir inscrit dans l'innovation des nouveaux process, mais aussi et surtout dans la lutte contre le réchauffement climatique. Selon René Raimondi : « *Fos-sur-Mer est au rendez-vous*

de l'histoire et c'est dans ce mouvement collectif que se construira la nouvelle ère industrielle décarbonée. Notre jeunesse a toute sa place dans cette dynamique. »

↓ ArcelorMittal inaugure son nouveau four poche

René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer, participait le 26 septembre à l'inauguration du nouveau four poche d'ArcelorMittal qui permettra à l'industriel de réduire son empreinte carbone. Cette inauguration a aussi été l'occasion pour le site sidérurgique de célébrer ses 50 ans d'implantation sur notre territoire. ■



↑ Banquet des seniors

Du 30 septembre au 5 octobre, La Semaine Bleue était une belle occasion pour nos aînés de se retrouver et de profiter tous ensemble de nombreuses animations. Parmi les nombreux temps-forts, le traditionnel Banquet des seniors a fait le plein, jeudi 3 et vendredi 4 octobre, pour un beau moment de fête. ■



↓ Boucle souvenir Loulou Barnes

La cinquième Boucle VTT, Souvenir Loulou Barnes, s'est déroulée samedi 5 octobre au départ des arènes municipales, avec plusieurs circuits proposés et un parcours de motricité implanté juste devant les arènes. ■



↑ Handimer

Toujours dans le cadre de la Semaine Bleue 2024, l'association MNE, Mer nautisme et environnement, proposait, samedi 5 octobre, des balades en mer aux seniors et aux personnes en situation de handicap. ■



↑ 30 ans du corps des sapeurs-pompiers

Samedi 10 octobre, le corps des sapeurs-pompiers de Fos-sur-Mer a célébré ses 30 ans au Centre de secours, en présence de René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer. ■



↑ Opération Éco-ville

Dimanche 6 octobre, l'opération Éco-ville, matinée dédiée au tri, au compostage et aux écogestes, était organisée sur le parvis de la Maison des arts, grâce à la mobilisation de la Ville et de nombreux partenaires. ■



↑ Repas de l'Amicale des Pieds Noirs et leurs amis

Plus de 120 convives se sont donnés rendez-vous à la Maison de la Mer, dimanche 6 octobre lors d'un repas organisé par l'Amicale des Pieds Noirs et leurs amis. Le Maire de Fos-sur-Mer, René Raimondi, était là pour les accueillir. ■



↑ Commémoration

Dimanche 6 octobre, la commémoration de la Saint-Michel, patron des parachutistes, était organisée devant la stèle des paras, située tout près de la place du Marché. ■

↓ Opérations brioche

Lundi 7 octobre 2024, René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer, accompagné de plusieurs élus, participaient à l'opération brioche avec la Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos. L'argent récolté permet à l'association de créer puis gérer des établissements et des services pour les personnes en situation de handicap mental. ■



↓ Téléthon

Avant la nouvelle édition du Téléthon, prévue les 29 et 30 novembre prochain, l'heure était déjà à la mobilisation générale, mercredi 9 octobre, sur la Grande plage lors du tournage d'un film promotionnel. ■





↑ **Vieux Fusils**

Vendredi 11 octobre la traditionnelle journée des Vieux Fusils était organisée par la société de chasse Le Renard. Un rendez-vous très attendu par les anciens. À la mi-journée, tous se sont retrouvés à la Maison de la mer pour un repas convivial, en présence de René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer. ■



↑ **Foire aux santonniers**

Beau succès de la première édition de la Foire aux santonniers à l'initiative de l'association Les Amis du vieux Fos, les 12 et 13 octobre à la Maison pour tous. ■



↑ **Soirée fosséenne du handicap**

Mardi 15 octobre se déroulait au théâtre la Soirée fosséenne du handicap, avec de nombreux talents sur scène. Parmi les temps-forts, les équipes du CCAS, Centre communal d'action sociale, ont réservé une belle surprise aux spectateurs : un slam poignant sur le thème du handicap et de l'inclusion. ■

↓ **Sculpteur d'arbres**

Après avoir transformé une souche en banc en forme de tête de cheval, Jacques Pissenem, sculpteur d'arbres, a de nouveau réalisé en octobre une œuvre magnifique autour du thème de la Camargue sur un pin mort situé avenue Georges Pompidou, juste en face de la boulangerie. ■



Liste « Fiers d'être Fosséens »

Autant de souvenirs que de projets !

Le mois d'octobre a été marqué par de nombreux et beaux moments consacrés aux Fosséens, en premier lieu desquels le Banquet des Seniors avec deux journées de fête et de partage inoubliables.

Ces événements sont l'une des parties les plus visibles d'une action municipale structurante qui facilite notre quotidien et améliore notre cadre de vie.

Il était important le mois dernier de faire un point d'étape sur les nombreux chantiers en cours et sur les réalisations qui verront bientôt le jour.

La liste est énorme et il est dommageable que l'honnêteté la plus élémentaire n'ait pas animé les contributions de l'opposition municipale à ce magazine.

Entre mauvaise foi et méconnaissance totale de la Ville et de son histoire, les contre-vérités ont une fois de plus été nombreuses. Ce numéro revient pour partie sur 20 années de travail au service des Fosséens du Maire René RAIMONDI.

Il permet de fait de rappeler de nombreuses données chiffrées, il permet également de se replonger avec émotion dans le chemin parcouru par notre ville, chemin dont vous avez si souvent été contributeurs.

Devenu Maire il y a 20 ans, René RAIMONDI est également élu municipal depuis 1995, près de 30 ans ! Votre équipe Fiers d'être Fosséens est riche justement de cette expérience - 1995 pour certains, 2002 pour d'autres - et de la fraîcheur de celles et ceux qui accomplissent leur premier mandat.

La légitimité que votre confiance nous donne n'est bien entendu pas seulement une question de durée, elle est avant tout une question de compétence.

De compétence et d'intimité, celle de notre histoire commune où les événements personnels, les détails du quotidien nous ont rassemblés, presque autant que cette vision de l'avenir bâtie ensemble.

Voilà ce qu'exprime ce bulletin mensuel, voilà ce qu'exprime ce coup d'œil dans le rétroviseur si agréable.

La politique politicienne et les invectives personnelles sont à mille lieues de ce dont les Fosséennes et les

Fosséens ont besoin.

Nous construisons avec elles, avec eux, le reste n'est qu'un bruit de fond.

Soyons fiers du travail accompli, soyons heureux de tout ce que nous allons encore entreprendre.

L'équipe municipale
« Fiers d'être Fosséens »



Liste « Concrétiser nos espoirs »



Après avoir plongé la ville dans le noir pour économiser péniblement 100 000 €, le Maire a aussitôt dépensé futillement 73 320 € HT pour, non pas une, mais 2 enseignes monumentales.



Avant cela, "pour faire des économies", il avait fait retirer les fontaines à eau des bâtiments municipaux, tout en dépensant des sommes folles pour faire venir des rappeurs à la mode.

Aussi, malgré un riche budget de plus de 100 millions d'euros, il a encore été contraint de faire un nouvel emprunt qui coûtera 3,5 millions d'euros aux Fosséens.



Que penserait-on de la gestion d'un père de famille qui gagnerait plus de 15 000 €/mois mais qui serait obligé de s'endetter pour acheter une TV ?

Tout ce "bling-bling" n'a qu'un but : maintenir l'illusion le plus longtemps possible.

Il faut d'urgence faire des choix plus utiles pour les Fosséens, car Fos mérite mieux !

Philippe MAURIZOT  VIDEOS sur la page Facebook de Ph. MAURIZOT
Isabelle ROUBY, Jean-Marc HESSE & Angélique HUMBERT Conseillers municipaux

Directeur de la publication : René Raimondi // Comité de pilotage : Rémi Esnault, Philippe Pomar, Magali Laurent, Robert Mézine //

Rédacteur en Chef : Daniel Cismondo // Rédaction : Daniel Cismondo, Nathalie Hetsch //

Crédits images : Daniel Cismondo, Gil Brehelin, Salma Abello Kouloubaly, Hugo Randez, Manon Bompard, Antoine Lesne //

Création de la maquette :  scoop communication // Mise en page : Julie Ciavatti // Imprimerie : Imprimerie Vallière, imprimé sur papier PEFC en

8 000 exemplaires // Date de publication : novembre 2024 //

Les élus

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

René Raimondi

Maire de Fos-sur-Mer.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Pomar

1^{er} adjoint délégué à l'Éducation et aux Affaires scolaires.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Anne-Caroline Walter-Cipreo

2^e adjointe déléguée au Tourisme, aux Festivités et aux Animations.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Troussier

3^e adjoint délégué à l'Environnement et l'Urbanisme.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Monique Potin

4^e adjointe déléguée à la Petite Enfance et au Développement des relations avec les familles et seniors.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Nicolas Féraud

5^e adjoint délégué à la Médiation, la Prévention et la Sécurité.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Mariama Kouloubaly-Abello

6^e adjointe déléguée à la Jeunesse.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Christian Pantoustier

7^e adjoint délégué aux Sports.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Pascale Brémont

8^e adjointe déléguée au Logement.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Cédric Aloy

9^e adjoint délégué à l'Enfance, au Périscolaire, aux Centres de loisirs, à la Protection Civile, la Mémoire Militaire et Correspondant Défense.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christine Carton

Déléguée aux Relations intergénérationnelles et aux Violences intra-familiales

Jean-Michel Leroy

Délégué à la Promotion et la Dynamisation du commerce et de l'artisanat

Anne Bachman

Déléguée à la Démocratie participative et à la Vie des quartiers

Jean-Yves Duboc

Délégué au Port de plaisance Claude-Rossi

Nathalie D'Amélio-Ben Guerrach

Déléguée à l'Accessibilité et au Handicap

Jean-Philippe Murru

Délégué à la Mobilité alternative, l'Économie circulaire et le Développement durable

Laurence Le Bian

Déléguée auprès du centre social et des Maisons de quartier

Richard Gasquez

Délégué aux Actions de solidarité et aux Relations avec les associations caritatives

Marie-Josée Granier

Déléguée à la Vie culturelle et artistique

Thierry Meglio

Délégué aux Relations avec les associations sportives

Michèle Hugues

Déléguée à la Coopération internationale

Sonia Bouchoul

Déléguée à la Prévention des incivilités

Hervé Games

Délégué à la Promotion du patrimoine et des traditions

Jeanine Prost

Déléguée à l'Action de prévention de la santé

Daniel Humblet

Délégué aux Événements sportifs

René Giacalone

Janine Nérani

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Philippe Maurizot, Isabelle

Rouby, Jean-Marc Hess,

Angélique Humbert, Jean

Fayolle, Wilfrid Pignatel

Pour tout contact, s'adresser au 04 42 47 71 43

Hôtel de ville

Services municipaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le pôle Accueil et l'état civil qui restent ouverts sans interruption de 8h30 à 17h30)

- Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 **04 42 47 70 00**
- Pôle Accueil **04 42 47 71 91**
- État civil **04 42 47 70 67**
- Communication **04 42 47 71 31**
- Aménagement/Risques majeurs..... **04 42 47 77 18**

Une permanence décès est assurée 24h/24 par la Police municipale

Police municipale ☎ 04 42 47 71 29

Partenaires locaux

- Office de tourisme **04 42 47 71 96**
- Maison pour tous **04 42 47 71 66**
- Centre social **04 42 47 77 94**
- Maison de la mer..... **04 42 11 36 70**
- Maison de l'emploi..... **04 42 48 03 96**
- Centre communal d'action sociale **04 42 47 71 00**
- Juriste CIDFF **04 42 47 77 63**
- Maison des syndicats..... **04 42 05 79 79**
- Sous-préfecture **04 42 86 57 00**
- Trésorerie principale **04 42 55 01 08**
- Services des impôts..... **04 42 34 12 30**
- Conciliatrice de justice **04 42 47 77 63**
- Réserve communale de sécurité civile... **04 42 47 70 00**

Propreté

- Déchetterie **04 42 05 17 14**
du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h

- Ramassage des encombrants et végétaux... **0 800 94 94 08 (n°vert gratuit)**

- **Allo mairie** : Espaces verts, voirie, nettoyage, éclairage public...



Numéros utiles

- Pompiers..... **18**
- Médecin de garde..... **15**
- Pharmacies de garde : **17** ou **www.fos-sur-mer.fr**
- Refuge / fourrière pour animaux : **04 42 05 08 30**
du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Gestion de l'eau potable et des eaux usées Suez : **09 77 40 84 08**
- Fournisseur d'électricité Enedis : **09 69 32 15 15**
- Fournisseur de gaz GrDF : **09 69 36 35 34**

Web

LA VILLE SUR LE NET

🌐 www.fos-sur-mer.fr

Toute l'actualité fosséenne en photos et en vidéos



📌 @villedefos

📌 @ville.fosurmer

📌 Ville de Fos-sur-Mer

📌 Fos-sur-Mer

Whatsapp flashez ce code



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION « FOS SUR MER » SUR PLAY STORE OU APPLE STORE

État civil / Mariage

Samedi 28 septembre 2024

Carla Gorecki & Florian Baglieri



Christine Marconi & Mustapha Belagrouz

Samedi 5 octobre 2024

Ornelia Voinescu & Cedric Valdier



Solène Zubora & Alexandre Ferreira Carvalho



Samedi 12 octobre 2024

Mathilde Garro & Keryan Audant



Nouveaux commerces

ML Beauty Coiffure

Du lundi au samedi.

Uniquement sur rendez-vous

440 allée Charles Laveran

06 15 09 44 11

In memoriam



Joëlle, Marie, Suzanne DE SANTIS
née RASTRELLI nous a quittés le 05 octobre 2024.
Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille
et à ses proches.

Votre Agenda

Novembre 2024

➔ Samedi 9 novembre et Dimanche 10 novembre 2024

Tournoi de padel

Organisé par la direction des sports
Inscription sur Fos Résa-sport



➔ Samedi 9 novembre 2024

Football - Nationale 3

18h / Stade Parsemain
Étoile sportive fosséenne / Alès
Renseignements : www.esfos.com

➔ Dimanche 10 novembre 2024

Rugby - Championnat régionale 1

À partir de 13h30 / Stade Parsemain
RC Fos-sur-Mer / Aix Université Club
Équipes 1 et 2
Renseignements : 04 42 56 46 92

➔ Lundi 11 novembre 2024

Commémoration du 11 novembre 1918 - Anciens combattants

19h / Rendez-vous place de l'Hôtel
de ville et défilé jusqu'au square
Clémenceau.



➔ Mercredi 13 novembre 2024

Rendez-vous des tout-petits :

« Lire, chanter et jouer avec bébé »

10h - 10h30 / Médiathèque
Temps de lecture sur le thème des
animaux pour les 0 à 3 ans
Sur inscription : 04 42 11 27 51

➔ Vendredi 15 novembre 2024

Basket - Pro B

20h / Halle des sports Docteur Henri
Giuitta
Fos Provence basket / Alsace
Renseignements : 04 42 05 16 32



➔ Samedi 16 novembre 2024

Tricoté

14h - 17h / Médiathèque
Vous pratiquez le tricot ? Venez partager
idées et savoirs en toute convivialité.
Renseignements : 04 42 11 27 58



➔ Dimanche 17 novembre 2024

Tennis de table - Régionale 3

10h / Gymnase de la Jonquière
ASSUP Fos / TTC Arles

Loto - Étoile sportive fosséenne

15h - Complexe Parsemain
Ouverture des portes à 13h30
Renseignements : 04 42 05 27 45

➔ Lundi 18 novembre 2024

Réunion publique de synthèse

MEDHYTERRA

18h / Maison de la Mer
Réunion présentiel et en ligne.
Renseignements : www.concertation-medhyterra.fr

➔ Mardi 19 novembre 2024

Visite du site 4XL

15h30 / ZIP Fos
Dans le cadre de la concertation projet
DEOS
Inscriptions : www.concertation-deos.fr/agenda/7/visite-du-site-4xl

Concertation projet DEOS -

Réunion publique

Thématique « Environnement »
18h / Port center du Grand port
maritime de Marseille-Fos
Renseignements : www.concertation-deos.fr



➔ Du mardi 19 au jeudi 28 novembre

Campagne des droits des enfants et des familles

Initiative ayant pour objectif de rassembler
les familles autour de valeurs essentielles.
Renseignements : www.fosurmer.fr



➔ Mercredi 20 novembre 2024

Début de la campagne d'hiver des Restos du Cœur

Renseignements : 09 83 99 65 94

Rendez-vous des petits curieux :

Ateliers de création LEGO

14h30 - 16h / Médiathèque
À partir de 6 ans.
Sur inscription : 04 42 11 27 51

À la rencontre de l'art

17h-19h / Maison des arts
L'association Fos Provence photographie
à l'honneur.

➔ Samedi 23 novembre 2024

La philo ? C'est à tout âge !

15h-17h / Médiathèque

Atelier ciné-philos intergénérationnel animé par Juliette Grégoire. Diffusion d'un film suivie de l'atelier philo composé de jeux et de débats entre les participants. Rendez-vous proposé dans le cadre des journées des droits de l'enfant et de la famille organisées par le service Citoyenneté de la Ville de Fos-sur-Mer. À partir de 6 ans.

Sur inscription : 04 42 11 27 58

➔ Samedi 30 novembre 2024

Téléthon

Parmi les temps forts, une journée festive et solidaire est prévue samedi 30 novembre à la salle polyvalente Parsemain. Programme complet à retrouver bientôt www.fos-sur-mer.fr



➔ Samedi 30 novembre 2024

Badminton TOP 12

16h30 / Halle des sports Docteur Henri Giuitta

Badminton club Fos / Stella Saint Maur



➔ Dimanche 1^{er} décembre 2024

Tournoi de pétanque indoor du

Rotary

10h - 17h / Boulodrome municipal stade Parsemain

Au profit de Graine2Vie. Lots en nature aux meilleures équipes. Couscous. Inscription obligatoire.

Renseignements : 07 67 40 88 06

Rugby - Championnat régionale 1

15h / Stade Parsemain

RC Fos-sur-Mer / CRAB XV

Équipes 1

Renseignements : 04 42 56 46 92

➔ Lundi 2 décembre 2024

Collecte de sang

14h30 - 19h / Maison de la mer Association pour le don de sang bénévole de Fos

Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

➔ Jeudi 5 décembre 2024

Cérémonie commémorative

« Guerre d'Algérie »

Union des anciens combattants

17h / Square Clémenceau, monument aux morts

➔ Vendredi 6 décembre 2024

Basket - Pro B

20h / Halle des sports Docteur Henri Giuitta

Fos Provence Basket / Saint Chamond

Renseignements : 04 42 05 16 32

➔ Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024

Concours Mondioring

8h - 17h / Club d'éducation canine de Fos-sur-Mer

Diversissement pour les spectateurs, jeu aux difficultés progressives pour les participants et sport de compétition pour les passionnés de l'éducation.

Renseignements : 06 20 75 50 37

Plan local d'urbanisme intercommunal : la concertation est ouverte

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Istres Ouest Provence est un document de planification et d'urbanisme règlementaire établi à l'échelle des communes de Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Depuis 2018, l'élaboration des documents d'urbanisme relève de la compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Au travers d'une analyse du fonctionnement et des enjeux du territoire, le PLUi définit notamment un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui sera traduit de manière règlementaire afin d'assurer les conditions d'une planification durable, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales. Ouverte au début du mois d'octobre, la concertation préalable se poursuit jusqu'au 18 février 2025. Son objectif est de permettre aux habitants de s'exprimer et faire connaître leurs observations. Un dossier de présentation est mis à disposition du public à l'Hôtel de ville, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le contenu de ce dossier est également accessible sur www.registre-numerique.fr/concertation-plui-istres-ouest-provence. Des réunions publiques de présentation du projet seront aussi organisées. Plus d'informations à retrouver sur le site Internet de la Ville : www.fosurmer.fr

Carbon : lancement de l'enquête publique

Du 4 novembre au 4 décembre est organisée l'enquête publique unique portant sur la demande d'autorisation environnementale formulée par la société Carbon Sud pour l'exploitation d'une usine de production de panneaux photovoltaïques dans la zone du Caban sud, assortie d'une demande de permis de construire. Le dossier d'enquête complet ainsi que le registre seront disponibles à l'Hôtel de ville, aux heures habituelles d'ouverture. Le commissaire enquêteur sera présent à l'Hôtel de ville afin de recevoir les observations et propositions écrites et orales les 13, 22 et 26 novembre de 9h à 12h et le 4 décembre de 14h à 17h. Plus d'informations sur www.fosurmer.fr

Participez à la dernière ligne droite du Scot

Initié en 2016, le Scot, Schéma de cohérence territoriale, propose une vision de l'organisation du territoire métropolitain à l'horizon 2040. Du 5 novembre au 11 décembre 2024, dans le cadre d'une enquête publique, les habitants pourront s'exprimer sur ce projet. Les observations et propositions pourront être formulées sur des registres, dans 20 communes de la Métropole, mais aussi en ligne sur un registre numérique, www.registre-numerique/enquetepublique-scot-amp.

Concertation autour de l'accélération de la production d'énergie renouvelable à Fos-sur-Mer

Lancée le 10 octobre, la concertation publique autour des zones d'accélération des énergies renouvelables à Fos-sur-Mer se poursuit jusqu'au 12 novembre. Un dossier comprenant un plan, une note explicative et un registre afin de recueillir les observations de la population est mis à disposition au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville. Notre commune continue de s'impliquer dans l'effort national relatif à la production d'énergie renouvelable. Parmi les projets, on peut citer aussi l'installation de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux afin de favoriser l'autoconsommation électrique de son patrimoine bâti et optimiser ses consommations électriques.



@VILLE.FOSSURMER

#FOSSURMER





*20 ans de travail,
20 ans de bonheur avec vous*